

LALINDE

MAGAZINE D'INFORMATIONS
DES LINDOIS

Infos



N°2 - JUILLET 2021



WWW.VILLE-LALINDE.FR



Notre mairie a fait peau neuve avec sa nouvelle toiture, et c'est l'occasion de donner la tribune à cette équipe qui travaille chaque jour pour nous tous, que ce soit dans les bureaux administratifs ou sur le terrain.

Votre mairie, c'est 36 agents et personnels administratifs permanents

• DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES	Laurent CHAUVETON
• DIRECTEUR-ADJOINT	Valérie GRELLETY
• SCOLAIRE - PÉRISCOLAIRE - APS AUX ÉCOLES	Corinne FOURES
• MÉDIATHÈQUE & COMMUNICATION	Ludivine ESTOR
• CAMPING	Alain LABAT
• FINANCES - RESSOURCES HUMAINES COMMANDE PUBLIQUE - ASSURANCE	Valérie GRELLETY
• CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL	Bruno RIEUPEYROUX
• URBANISME - ADMINISTRATION GÉNÉRALE POPULATION - ETAT CIVIL - ELECTION	Nathalie GIRY
• INFORMATIQUE	Thibault FONTEYRAUD
• SURVEILLANCE VOIE PUBLIQUE - ASVP	Cécile BRETOU

Tél. 05 53 73 44 60

Site ville-lalinde.fr

Horaires d'ouverture

DU LUNDI AU VENDREDI
8H30 - 12 H | 13H30 - 17H30

LE SAMEDI
10H30 - 12 H

Responsable de la publication

Esther Fargues

Comité éditorial

Marie-José Mancel, Eric Bordas,
Jean-Marc Ricaud,
Esther Fargues, Béatrice Verliac,
Antoine Letient, Maryse Gérard,
Emmanuel Pelé, Peggy Moreau-
Héraud

Photos

Jean-Marc Ricaud, Jérôme
Boullet, Antoine Letient, Julie
Claret, Frédéric Flamant, Esther
Fargues

Réalisation

Graph X - Lalinde
Imprimé en EU
sur papier PEFC
Ecolabel imprim'vert
Dépot Légal, Juin 2021



Embellissement, entretien, rénovation...

Tout le monde s'y colle ! Du centre technique municipal à la CCBDP, les travaux avancent en bonne entente pour l'attractivité de la commune de Lalinde et du territoire.

Le gros projet de cette année 2021, débuté en 2019, était bien entendu la réfection de la toiture de la mairie.

Les travaux d'aménagement du carrefour de Port de Couze réalisés par la CCBDP sont terminés, et la réfection du parking intérieur du centre technique municipal, avec la participation des services municipaux, se poursuit.



Et aussi...

- Peinture des salles du rez-de-chaussée de la Maison Geoffre, des façades de la salle des fêtes de Sauveboeuf, et des volets de la salle de musculation
- Rénovation du local de ménage de la salle Leclerc



D'un autre côté, l'entretien de l'existant continue, avec tout le travail accompli par les Services épaulés par le nouveau véhicule électrique, et par la CCBDP.

Enfin, le budget voté en 2021 permettra, par exemple, d'achever la part communale des travaux du carrefour de Port de Couze, de mettre en place la défense incendie des Pourroutoux en collaboration avec la mairie de Mauzac-et-Grand-Castang et le propriétaire.



Et aussi...

- Achat d'un antivol caisson
- Travaux de revitalisation du centre bourg de Port de Couze
- Voie de desserte de la zone de la Gratusse
- Aménagement de la rue des Martyrs (étude & travaux de sécurisation)
- Réparation du mur du cimetière de Sainte-Colombe
- Equipement pour le centre technique (balayeuse aspiratrice de voirie, laveuse pour les salles municipales, batterie matériel, souffleuse électrique)
- Remise en état des grilles et supports de l'enceinte de la mairie

Budget primitif 2021

Budget principal

Compte administratif

Les résultats de la section de fonctionnement et d'investissement de l'exercice 2020 s'établissent comme suit :

	Recettes	Dépenses	Résultat de l'exercice
Résultat de fonctionnement	2 769 788 €	2 370 231 €	+ 399 557 €
Résultat d'investissement	406 204 €	492 105 €	- 85 900 €

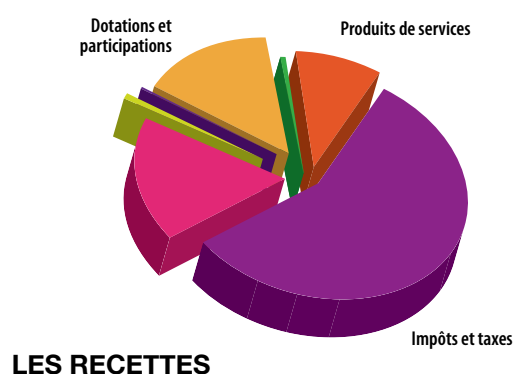
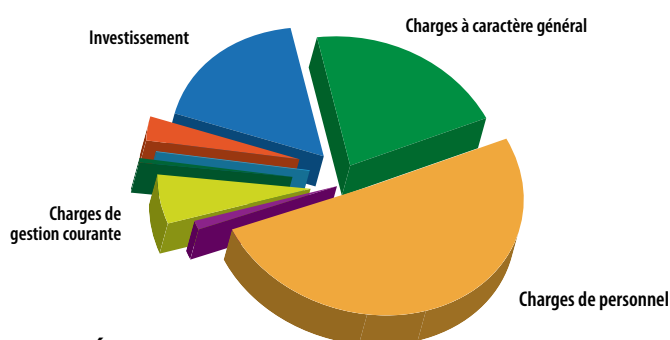
AFFECTATION DU RÉSULTAT

Couverture du besoin de la section d'investissement	198 204 €
Report excédentaire fonctionnement recettes	481 960 €

Budget 2021

Les dépenses et les recettes de la section de fonctionnement s'équilibrent à hauteur de 3 168 856 € et se répartissent de la manière suivante :

Maintenir les taux d'imposition communaux.



Les investissements pour Lalinde

Les travaux de réseaux	71 378 €
Les travaux	334 526 €
Les acquisitions	267 742 €
Le remboursement de la dette en capital des emprunts contractés par la commune de Lalinde	85 990 €

BUDGET

Les principales opérations programmées pour 2021 et qui feront pour certaines l'objet de recherches de financements sont les suivantes :

LES TRAVAUX DE RÉSEAUX

- Enfouissement des réseaux électriques et de téléphonie aériens boulevard de la Résistance et rue Pierre Brossolette
- Eclairage public boulevard de la Résistance et rue Pierre Brossolette

LES ACQUISITIONS

- Logiciels et matériels informatiques pour les services
- Jeux et matériels pour l'école maternelle
- Balayeuse aspiratrice de voirie
- Laveuse pour les salles municipales
- Urnes pour les élections
- Outillage et matériel pour le centre technique
- Mobilier
- 4 défibrillateurs automatisés ERP
- 1 composteur collectif
- Mobilier urbain
- Aire de jeux et tables de pique-nique pour le foyer socio-culturel de Sauvebœuf
- Acquisition du bâtiment situé entre la gare et la salle Jacques Brel

LES TRAVAUX

- Etude de faisabilité de bandes cyclables
- Menuiseries de bâtiments municipaux
- Aménagement de la zone de la Gratusse
- Travaux du mur du cimetière de Sainte-Colombe
- 3^e tranche de la vidéo protection
- Habillage de l'ossuaire du cimetière de Lalinde
- Réfection des grilles extérieures de l'enceinte de la mairie
- Porte séparatrice de l'Espace France Services
- Réhabilitation du terrain de football de Sauvebœuf
- Agenda d'accessibilité des bâtiments
- Protection incendie 2021 : extincteurs, travaux de protection incendie du secteur des Pourroutoux
- Diagnostic et maîtrise d'œuvre de la porte romane
- Numérisation des actes d'Etat civil
- Avenant aux travaux d'aménagement du centre-bourg de Port de Couze
- Aménagement de la rue des Martyrs

Budget annexe camping

Compte administratif

Les résultats de la section de fonctionnement et d'investissement de l'exercice 2020 s'établissent comme suit :

	Recettes	Dépenses	Résultat de l'exercice
Résultat de fonctionnement	46 077 €	41 562 €	+ 4 514 €
Résultat d'investissement	16 557 €	10 373 €	+ 6 183 €

AFFECTATION DU RÉSULTAT

Couverture du besoin de la section d'investissement néant

Report excédentaire fonctionnement recettes 24 286 €

Le budget 2021 du camping municipal s'équilibre à 64 181 €.

Budget

- Ce budget annexe concerne les dépenses et recettes du camping municipal de La Guillou
- Il s'agit d'un budget à autonomie financière, et les recettes sont issues exclusivement des redevances des usagers

Toiture de la mairie



Le poids des ans ayant fait son œuvre depuis 1904, la toiture a été refaite.



En 2019, l'équipe municipale précédente avait initié la réfection de la toiture de notre mairie, et avait obtenu l'aval de monsieur l'Architecte des Bâtiments de France pour une réfection à l'identique, ardoise et zinc.

En 2020, le conseil municipal avait alors voté pour « une opération de réfection et d'isolation » pour un coût prévisionnel de 284 886 €, avec une participation de l'État à hauteur de 40 %, soit 113 954 €.

Les travaux ont commencé en janvier 2021 et ont pris fin en mars 2021.

Au final, c'est :

- une mise aux normes d'isolation de 750 m²
- 165 mètres de zinguerie
- 750 m² d'ardoises 320 x 220 posées au crochet inox à 720 g l'unité



DÉPARTEMENT DE LA DORDOGNE

COMMUNE DE LALINDE



Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs : « D.I.C.R.I.M. »

Qu'est-ce qu'un risque majeur ?

Les différents types de risques majeurs auxquels chacun de nous peut être exposé, sur son lieu de vie, de travail ou de vacances sont regroupés en trois grandes familles :

- 1.- **les risques naturels** : inondation, mouvement de terrain, séisme, tempête, feux de forêts, avalanche, cyclone et éruption volcanique.
- 2.- **les risques technologiques** : d'origine anthropique, ils regroupent les risques industriels, nucléaire, rupture de barrage.
- 3.- **les risques de transport de matières dangereuses** : par routes ou autoroutes, voies ferrées et par canalisation.

Deux critères caractérisent le risque majeur :

- **une faible fréquence** : l'homme et la société peuvent être d'autant plus enclins à l'ignorer que les catastrophes sont peu fréquentes,
- **une énorme gravité** : nombreuses victimes, dommages importants aux biens et aux personnes.

Ces risques dits majeurs ne doivent pas faire oublier les risques de la vie quotidienne (accidents domestiques ou de la route), ceux liés aux conflits (guerres, attentats...) ou aux mouvements sociaux, émeutes, ...) non traités dans ce dossier.

Cadre législatif :

- L'article L 125-2 du code de l'environnement pose le droit à l'information de chaque citoyen quant aux risques qu'il encourt dans certaines zones du territoire et les mesures de sauvegarde pour s'en protéger.

- Le décret n°90-918 du 11 octobre 1990 modifié par le décret n°2004-554 du 9 juin 2004, relatif à l'exercice du droit à l'information sur les risques majeurs, précise le contenu et la forme de cette information.

« PRÉVENIR POUR MIEUX RÉAGIR »

Chers administrés,

La sécurité des habitants de notre commune est l'une des préoccupations majeures de l'équipe municipale et de moi-même.

A cette fin, et conformément à la réglementation en vigueur, le présent document vous informe des risques majeurs identifiés et cartographiés à ce jour sur la commune, ainsi que des consignes de sécurité à connaître en cas d'événement.

Il mentionne également les actions menées afin de réduire au mieux les conséquences de ces risques. Je vous demande de lire attentivement ce document, et de le conserver précieusement. *Il a été mis en page centrale pour pouvoir être détaché.*

Ce DICRIM ne doit pas faire oublier les autres risques, notamment ceux liés à la météorologie pour lesquels vous êtes régulièrement alertés.

En complément de ce travail d'information, la commune a lancé début 2021 la révision de son Plan Communal de Sauvegarde (PCS) ayant pour objectif l'organisation, au niveau communal, des actions en cas d'événement.

Je vous invite, par ailleurs, à venir consulter à la mairie les dossiers d'information et les plans mentionnés dans les pages qui suivent.

Afin que nous puissions continuer à vivre ensemble en toute sécurité, je vous souhaite une bonne lecture, en espérant ne jamais avoir à mettre en pratique ce document.

Esther Fargues

Maire de Lalinde

Pour en savoir plus :

Mairie : 05.53.73.44.60

Site internet de la commune : www.ville-lalinde.fr



RISQUE DE FEU DE FORÊT

On parle de feu de forêt lorsque le sinistre se déclare sur une surface d'au moins un hectare attenante et qu'une partie des étages arbustifs et arborés est détruite.

On distingue 3 types de feux :

- **Les feux de sol** : d'une faible propagation, ils brûlent la matière organique contenue dans la litière.
- **Les feux de surface** : ils brûlent les strates basses de la végétation (landes et garrigues) et se développent par rayonnement.
- **Les feux de cime** : ils atteignent la partie supérieure des arbres et forment une couronne de feu, libérant une grande quantité d'énergie. Leur vitesse de propagation est renforcée par la vitesse du vent et l'état de sécheresse.

Les réflexes qui sauvent :



Ne vous approchez **jamais** à pied, à vélo, en voiture d'un feu de forêt.



Ouvrez le portail de votre terrain.



Fermez les bouteilles de gaz à l'extérieur de votre maison.



Enfermez-vous dans votre maison ou tout autre bâtiment.



Fermez les volets de votre habitation.



RISQUE INDUSTRIEL

Le risque industriel est un événement accidentel se produisant sur un site industriel, et entraînant des conséquences graves pour le personnel, les riverains, les biens et l'environnement.

L'accident industriel peut se manifester par une **explosion**, un **incendie**, et/ou un **dégagement toxique**.

CONSIGNES DE SÉCURITÉ : ce que vous devez faire en cas d'alerte.

L'ALERTE sera donnée par la sirène de l'établissement et/ou de la commune.

_ _ 5 s _ 5 s _ Signal prolongé montant et descendant d'une durée de 3 fois 1 minute, espacé de 5 s.



1-Mettez-vous à l'abri

- Restez chez vous ou rentrez dans le bâtiment le plus proche
- Fermez les portes et les fenêtres
- Arrêtez les ventilations



2-Écoutez la radio

France Bleu Périgord 99 FM

3- Suivez les consignes



Ne fumez pas, ne provoquez ni flamme, ni étincelle



N'allez pas chercher vos enfants à l'école



Ne téléphonez pas, libérez les lignes pour les secours



RISQUE D'INONDATION

Une inondation est une submersion plus ou moins rapide d'une zone.

CONSIGNES DE SÉCURITÉ : ce que vous devez faire en cas d'inondation

ALERTE : En cas de montées subites du niveau des eaux des cours d'eau, vous serez informé de l'évolution de la situation par l'équipe municipale (porte à porte, téléphone...).

En cas d'alerte météo par la Préfecture, suite aux bulletins de Météo France, vous serez également averti par l'équipe municipale (téléphone, mégaphone,...).



1-Mettez-vous à l'abri et si possible montez à l'étage



2-Écoutez la radio

France Bleu Périgord 99 FM

3- Suivez les consignes



Coupez l'électricité et le gaz



N'allez pas chercher vos enfants à l'école



Ne téléphonez pas, libérez les lignes pour les secours

N'allez pas à pied ou en voiture dans les zones inondées, vous iriez au-devant du danger.

Après l'inondation :

- Aérez et désinfectez les pièces de votre habitation
- Ne rétablissez l'électricité que si l'installation est complètement sèche
- Chauffez dès que possible.



zone exposée
aux glissements
de terrain

RISQUE DE MOUVEMENTS DE TERRAIN

Un mouvement de terrain est un déplacement plus ou moins brutal du sol et/ou du sous-sol



cavités
souterraines

Consignes de sécurité : ce que vous devez faire en cas de mouvement de terrain.

ALERTE : les phénomènes repérés sur la commune sont ponctuels, superficiels et très localisés, et ne favorisent pas une alerte efficace.

La meilleure prévention consiste à être vigilant dans les zones concernées.

1-Pendant l'évènement



Evacuez au plus vite les lieux ou évacuez les bâtiments



Ne revenez pas en arrière



Ne rentrez pas dans un bâtiment endommagé

2-Après l'évènement

a) ÉVALUEZ LES DÉGATS

b) INFORMEZ LES AUTORITÉS

En cas d'effondrement de sol



A l'intérieur : dès les premiers signes, évacuez les bâtiments sans utiliser l'ascenseur et n'y retournez pas.



A l'extérieur : Eloignez-vous de la zone dangereuse.

Si vous avez connaissance (cartes anciennes, textes...), de l'existence d'anciennes mines, cavités ou autres pouvant entraîner des mouvements de terrain, veuillez en informer immédiatement la mairie.



RISQUE TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES

Le transport de matières dangereuses s'effectue en surface (routes, autoroutes, voies ferrées) ou en sous-sol (canalisations, gazoducs, oléoducs)



Les conséquences d'un accident de transport de matières dangereuses (TMD) sont liées à la nature des produits transportés qui peuvent être **inflammables, toxiques, explosifs ou radioactifs**.

CONSIGNES DE SÉCURITÉ : ce que vous devez faire pour vous protéger efficacement



Si vous êtes témoin, donner l'alerte (en précisant le lieu exact, et si possible le code danger).

- S'il y a des victimes, ne les déplacez pas, sauf en cas d'incendie
- Ne devenez pas une victime en touchant le produit et/ou en vous approchant
- Si un nuage toxique vient vers vous, fuyez si possible selon un axe perpendiculaire au vent

Et appliquez les consignes 1 et 3 (2 si possible)

Si l'alerte a été donnée (par la sirène mobile ou les services de secours, ou autre), respectez les consignes ...



1 - Mettez-vous à l'abri

- restez chez vous ou rentrez dans le bâtiment le plus proche
- fermez les portes et les fenêtres
- arrêtez les ventilations

Ou

2- Eloignez-vous



3-Écoutez la radio

France Bleu Périgord
99 FM

Évitez de vous enfermer dans votre véhicule



RISQUE DE RUPTURE DE BARRAGE

Les cas de rupture dépendent des caractéristiques de l'ouvrage. Ils peuvent être progressifs dans le cas de barrages à remblais, ou plus brutaux concernant les ouvrages en béton. En cas de rupture totale ou partielle, il se produirait, en aval du barrage, une inondation catastrophique précédée par le déferlement d'une onde de submersion destructrice, comparable à un raz-de-marée.

Les conséquences d'une rupture sont de trois ordres : humaines, économiques et environnementales.



1-Mettez-vous à l'abri

Fuyez latéralement la zone de danger, et montez sur les hauteurs les plus proches



2-Écoutez la radio

France Bleu Périgord 99 FM

3-Suivez les consignes



N'allez pas chercher vos enfants à l'école.
Ne prenez pas votre véhicule.



Ne téléphonez pas
Libérez les lignes pour les secours

RESPECTEZ LES CONSIGNES DONNÉES PAR LES AUTORITÉS

Porte romane

La porte romane est un des édifices majeurs de l'histoire de la commune de Lalinde.

Pourtant, ce monument essentiel du patrimoine lindois se trouve aujourd'hui dans un état de dégradation avancé. Le parement particulièrement abimé présente des risques de chutes sur la voie publique.

Au regard de son état de délabrement et à la faveur de travaux en cours de mise en valeur des espaces publics, la municipalité a décidé de procéder aux travaux de restauration.

En conséquence, une étude préalable sera confiée à un architecte qualifié.



Carrefour de Port de Couze

Les travaux du carrefour de Port de Couze ont été réalisés en partenariat avec le Département qui s'est chargé du carrefour, de l'enrobé et du traçage, avec la CCBDP pour la partie concernant la vélo-route et le béton désactivé, et avec Lalinde, qui a réalisé les trottoirs et parkings pour un coût total de 102 898 €, depuis l'épicerie face à Abélia Fleurs jusqu'au pont.

PLUi : Plan Local d'Urbanisme intercommunal

La Communauté de Communes des Bastides Dordogne-Périgord, par délibération du 27 octobre 2015, a prescrit l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) comportant un volet patrimonial sur les 47 communes qui composent son territoire.

Ce document déterminera les possibilités d'usage des sols et des constructions sur l'ensemble du territoire de la CCBDP.

Il fixera les règles qui seront applicables en matière d'urbanisme notamment pour l'instruction des certificats d'urbanisme, déclarations préalables, permis de construire, permis de démolir...

Il définira les orientations générales en matière d'équipements, d'aménagement et de protection

des espaces naturels, agricoles et forestiers.

Concrètement, le Projet d'Aménagement et de Développement Durable fixera les objectifs de modération de la consommation de l'espace.

Ensuite, le PADD réglementera l'utilisation des sols par des documents cartographiques.

Chaque parcelle sera qualifiée selon un zonage précis, lequel répondra à un règlement particulier.

RENSEIGNEMENTS :

05 32 28 00 38

OU PAR MAIL : PLUI@CCBDP.FR

SITE INTERNET DE LA MAIRIE :

[HTTPS://VILLE-LALINDE.FR/FR/RB/1233923/PLUI-12](https://ville-lalinde.fr/fr/rb/1233923/PLUI-12)

Donner de l'air à nos anciens



Organisée par le Comité des Fêtes de Lalinde, l'exposition-concours photos de la médiathèque a voyagé...

Après la médiathèque et l'école bleue, les pensionnaires de l'EHPAD « Rivière Espérance »,

et de la Résidence « Autonomie » voisine ont pu profiter à leur tour de cette exposition photos « Raconte-nous Lalinde ». En cette période de COVID, c'était un très bon moyen de faire voyager nos anciens...



Entretien

Les agents ont mis à profit leur expérience pour nettoyer et remettre en état les croix et les monuments des cimetières de la commune.

(en photo, Sauvebœuf).

Une belle initiative des services techniques municipaux

Ont aussi été installés

- Un columbarium à Sainte-Colombe
- Un ossuaire à Lalinde

Droit d'expression des élus de l'opposition

L'an dernier, les Lindois se sont exprimés par les urnes et ont choisi Jérôme Bouillet comme maire de Lalinde. Bien qu'accordant peu de confiance à la liste élue, nous avons respecté ce choix et avons voté pour son élection comme maire.

Depuis, deux de ses adjoints ont démissionné en moins de 6 mois, dont son 1^{er} adjoint. Maintenant c'est le maire lui-même qui a démissionné, poussé vers la porte par sa propre équipe, celle qui l'a élu !

Quel gâchis !

Cette équipe n'a pas su proposer de projets structurants d'envergure, n'est même pas représentée au bureau de la CCBDP, a géré de façon catastrophique les affaires scolaires de la commune, n'a jamais concerté, ni travaillé sur le sujet le plus important de cette mandature : le PLUI et ses conséquences pour Lalinde. C'est une erreur stratégique majeure !

Pourtant, la responsabilité et la conduite d'une mairie ne peut pas être imputable à un seul homme, mais à une équipe tant dans les succès que dans les échecs. Les mandatures municipales précédentes l'ont également montré.

La majorité se saborde elle-même. Quand l'hémorragie sera-t-elle stoppée ? Début juin, deux conseillers municipaux, dont une ex-adjointe ont encore démissionné.

Comment diriger et administrer la commune de Lalinde dans cette pagaille ?

La majorité devrait être guidée par l'intérêt général, par l'intérêt public, qui est d'abord l'expression de la volonté générale. Mais en fait, les membres de l'équipe en place ne parviennent pas à dépasser leurs intérêts personnels et particuliers.

Pendant cette première année, nous avons participé à toutes les réunions, toutes les commissions même si nous n'y étions pas toujours invités. Nous avons partagé notre expérience dans un esprit constructif et collégial pour Lalinde, dans l'intérêt des Lindois et nous souhaitons poursuivre dans cette dynamique.

Un nouveau maire et des adjoints viennent d'être élus, de justesse (14 voix sur 23), c'est dire le peu de crédibilité portée. Pourtant, il va maintenant falloir prendre des décisions, de bonnes décisions, les meilleures décisions pour Lalinde et ses habitants.

Nous avons des ambitions Pour Lalinde, si cette nouvelle équipe nous écoute :

- Influencer sur le futur Plan Local d'Urbanisme mis en place par la CCBDP
- Aménager enfin la traversée de Sauvebœuf
- Relancer le projet de réhabilitation de l'espace Jacques Brel
- Créer une maison des ados, « Espace Jeunes » à La Maroutine
- Moderniser l'éclairage public pour faire des économies et éclairer juste
- Initier un budget participatif pour les projets des Lindois

Nous souhaitons continuer à agir pour la ville que l'on aime.



Liste **Pour Lalinde**
avec Christine VERGEZ,
Serge MAZE, Emmanuel PELÉ

Pour nos écoles lindoises, ce n'est pas la récré !

Réorganisation obligatoire

Suite à la décision du Directeur Académique des Services de l'Éducation nationale, la suppression d'un poste sur l'école de Sauvebœuf a malheureusement dû être entérinée.

En effet, la commune de Lalinde n'échappe pas, comme toutes celles de la Dordogne, à la baisse de ses

effectifs scolaires. Ainsi depuis 2015, les effectifs de nos écoles sont passés de 237 à 192 enfants.

Consciente que l'effectif total de l'école de Sauvebœuf ne peut être réparti que sur une équipe constituée de deux enseignants, la municipalité, dans un souci de suivi pédagogique acceptable, a décidé

de transférer les élèves des classes de CM1 et CM2 à l'école bleue de Lalinde. Notre priorité demeure la qualité de l'enseignement dispensé au sein de nos écoles.

Pour impacter le moins possible les familles, nous mettrons en place un transport facultatif et gratuit.

« La Grande Lessive » à l'école bleue



Dans un registre nettement plus festif, *La Grande Lessive* est une œuvre d'art participative multimédia internationale qui détourne le dispositif des anciennes « grandes lessives » qui séchaient en plein air. Elle prend la forme d'une installation éphémère d'une journée, faite par les participants de 118 pays, et 11 millions de personnes.

Le 25 mars 2021, l'école bleue et l'école maternelle, place Marcel Ventenat à Lalinde, ont participé activement au projet.

Créée en 2006 par la plasticienne Joëlle Gonthier (originaire de Lalinde), *La Grande Lessive* valorise l'art en train de se faire, les pratiques et les enseignements artistiques, et développe le lien social.

Le Conseil Municipal Junior composé de 17 jeunes Lindois s'est réuni.

11 étaient présents à la salle des fêtes de Sauvebœuf le samedi 27 mars de 10 h à 12 h.

Pas moins de 35 idées ont été proposées à l'occasion de cette 1^{ère} rencontre, dont le but était de planter le décor et de faire connaissance.

Les enfants ont une sensibilité à la protection de l'environnement, à l'entraide, à l'assistance de son prochain. De belles valeurs qui démontrent que la jeune génération est à la hauteur des enjeux de notre planète !

Bravo !



Votre médiathèque en ébullition de juillet à décembre 2021,

en voici un programme rapide

- du 30 juin au 25 juillet : festival de courts-métrages « **Chacun son court** »
- du 4 au 22 octobre : **Découvrir l'art de la calligraphie**
- du 25 octobre au 6 novembre : **Halloween à la médiathèque**
- du 15 novembre au 4 janvier : **Gourmandise et chocolat**
- du 6 au 23 décembre : **Noël à la médiathèque**
- du 30 juin au 25 juillet : **Festival Partir en livre** sur le thème « mer et merveilles »
- du 1^{er} au 25 août : Challenge « **revisiter des tableaux célèbres en photos** »
- du 1^{er} au 25 septembre : Exposition des **tableaux revisités** et vote du public
- au mois de septembre (dates encore inconnues) :



Ludivine Estor, responsable de la structure, animera également des séances « **bébés lecteurs** » à la crèche et à la médiathèque une fois par mois, des séances de lecture d'histoires tous les mercredis matins, des ateliers créatifs et des kiosques littéraires.

Les Expos à Montard : de nouvelles rencontres artistiques vous attendent !

Du samedi 22 mai au mercredi 13 octobre 2021, la Maison de Montard est investie par 24 artistes locaux.

De la peinture à la sculpture, du dessin au collage, ces expositions gratuites proposent des découvertes artistiques pour tous les goûts !

Les expositions sont ouvertes tous les jours. Venez découvrir, seul, en famille, entre amis cet espace de créativité !



- Du samedi 3 au mercredi 14 juillet : **Nadine Pascaud** (Pastel, encre) & **Patrice Orhan** (aquarelle) & Hommage à **Hélène Couderc** (collage)
- Du samedi 17 au mercredi 28 juillet : **Corine Oosterlee** (photographie) & **Peter Murphy** (peinture)
- Du samedi 31 juillet au mercredi 11 août : **Claude Germain** (sculpture sur métal) & **Alex Verdenne** (peinture) & **Gaëtane Scholten** (sculpture sur pierre)
- Du samedi 14 au mercredi 25 août : **Marie Dubernard** (Pastel) & **Club de Pastel** de Saint-Agne
- Du samedi 28 août au mercredi



8 septembre : **Marie Pichon-Varin** (céramique) & **Roxane Duraffourg** (peinture)

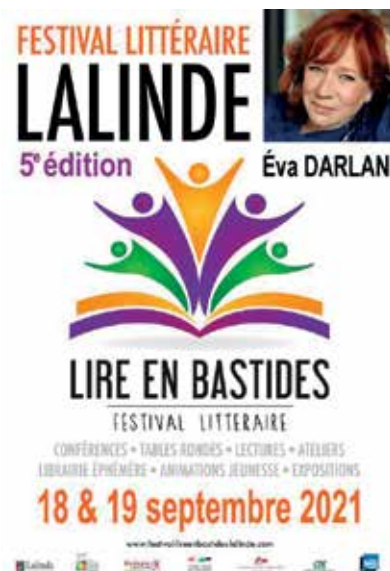
- Du samedi 11 au mercredi 22 septembre : **Geoffroy de Pennart** et **Laurent Audoin** dans le cadre du Festival Littéraire (jusqu'au lundi 20 septembre) & **Olivier de Laveleye** (photographie d'entomologie)
- Du samedi 25 septembre au 6 octobre : **Hamid El Bouanani** (peinture abstraite) & **Liliane Henry** (peinture intuitive)
- Du vendredi 8 au mercredi 13 octobre : **Marcel « Nino » Pajot** (peinture de paysage).

Eva Darlan, marraine du festival *Lire en Bastides*

Le festival littéraire de Lalinde aura lieu les 18 et 19 septembre.

Cette manifestation culturelle est organisée par l'association *Lire et Relire* et son président, Michel Couderc, sous la direction de Jacky Tronel. Pour la 5^e édition, **Eva Darlan**, comédienne engagée dans la cause des femmes, viendra présenter son dernier roman : « *Les bruits du coeur* ».

Deux expositions seront également présentées au public à la Maison de Montard, avant et pendant le festival. Les auteurs et illustrateurs jeunesse **Geoffroy de Pennart** et



Laurent Audouin vous proposeront de partir à la découverte de leurs univers, en dévoilant les différentes étapes de la création et de la réalisation de leurs albums. **Olivier de Laveleye** présentera l'expo « *Portraits & attitudes* ». On y découvrira le regard d'un photographe sur le monde poétique et minuscule des insectes.



Marché aux fleurs du 1^{er} mai



Cette première manifestation publique en plein air de l'année a rencontré un vif succès.

Ce rendez-vous annuel incontournable du 1^{er} mai a ravi exposants et visiteurs. Un souffle vivifiant s'est fait ressentir dans notre cœur de Bastide. Nous tenons à remercier le Lions Club d'avoir organisé cette manifestation malgré le contexte sanitaire.



Conservatoire de musique

Le Conservatoire accueille les élèves de 5 ans à l'âge adulte. L'enseignement est dispensé sous plusieurs formes : apprentissage instrumental (piano, violon, guitare...), éveil musical à partir de 5 ans, pratique collective, ateliers de musique actuelle, musique traditionnelle, formation musicale, chant, apprentissage de la musique par l'orchestre (AMOS) basé sur l'oralité et le jeu. Le Conservatoire est constitué d'une équipe pédagogique engagée, diplômée, avec un vrai savoir-faire pédagogique. Il propose des dispositifs innovants, centrés sur la pratique collective et l'oralité.

L'essentiel des cours ont lieu le mercredi, et un prêt d'instrument par le conservatoire peut être envisagé.



RENSEIGNEMENTS : CLARE MONCERET
TÉL: 05 53 45 60 50 / 06 81 08 64 16
CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT DÉPARTEMENTAL DE LA DORDOGNE
63 RUE DES LIBERTÉS, 24650 CHANCELADE
WWW.CRDDORDOGNE.COM



Espace France Services

La Communauté de Communes des Bastides Dordogne-Périgord investit à Lalinde pour son attractivité et répond au besoin de services de nos petites villes de campagne.



La CCBDP a créé, depuis le 1^{er} avril dernier, l'Espace France Services au sein des locaux de la mairie de Lalinde, avec le soutien de l'État.

Cette nouvelle structure est ouverte 5 jours sur 7.

Sur place, deux agents accompagnent les habitants des 47 communes du territoire dans leurs démarches au quotidien dans de nombreux domaines dont :

- La Caisse d'Allocations Familiales
- Les ministères de l'Intérieur, de la Justice, des Finances Publiques
- La Caisse Nationale d'Assurance Maladie
- La Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse
- La Mutualité Sociale Agricole
- Pôle Emploi
- La Poste...

MAIL : FRANCESERVICES@CCBDP.FR

TÉL : 05 53 73 56 22

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

LUNDI 14 H - 17 H

MARDI 9 H - 12 H | 14 H - 17 H

MERCREDI 9 H - 12 H | 14 H - 17 H

JEUDI 9 H - 12 H | 14 H - 17 H

VENDREDI 9 H - 12 H

Centre de vaccination 2063 personnes protégées.



Un centre de vaccination a été installé à Lalinde, salle Jacques Brel.

Pendant 4 mois, toute une équipe s'est mise au service de la communauté.

Cela a été rendu possible par la mobilisation de tous.

Lalinde a pu compter sur :

- 20 médecins dont 8 à la retraite
- 25 infirmières et élèves infirmières
- 2 sages-femmes
- 8 bénévoles à l'accueil
- 1 bénévole coordinateur
- 1 secrétaire à plein temps, payée par l'ARS.

La commune de Lalinde tient sincèrement à remercier tous les acteurs qui se sont mobilisés pour cette mission de santé publique.

“ Nous remercions toutes celles et ceux qui nous ont aidés à faire fonctionner ce centre, mais également tous les gens qui nous ont fait part de leur chaleureuse gratitude et de leur reconnaissance pour le service rendu y compris dimanches et jours fériés. ”

Justine Deully,
présidente du centre de vaccination de Lalinde